



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 28 Septembre 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

PRESENTS : Tous les Conseillers.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sandrine ALBRECHT.

OBJET : 2026-7-7 : PRÊT DE JEUX EN BOIS PAR LA MEDIATHEQUE - REGLEMENT

La commune a fait l'acquisition de jeux en bois.

Afin d'en faire bénéficier un maximum de personnes, les jeux pourraient être prêtés sous certaines conditions :

- l'emprunteur doit être inscrit à la médiathèque de l'Agora ou être le responsable légal d'un mineur inscrit,
- 3 jeux maximum à la fois pourront être empruntés par foyer,
- les jeux seront empruntés pour une période de 7 jours maximum.

Le règlement, annexé à la présente délibération, précise ces modalités de prêt.

Par ailleurs, une convention de prêt devra être signée par l'usager emprunteur.

Il vous est proposé :

D'APPROUVER le règlement de prêt des jeux en bois,

D'APPROUVER le modèle de convention de prêt.

POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

SAINT-EVARZEC, le 5 Octobre 2026

Le MAIRE,
René ROCUET